

4 décembre 2003

VIOLENCE ET AGRESSIVITÉ : LÉGITIMITÉ EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Michèle AGRAPART-DELMAS

*Psycho-criminologue,
expert auprès de la Cour d'appel de Paris*

Je vous remercie beaucoup de m'accueillir dans ce lieu prestigieux. Je précise que je ne suis pas profiler pour la bonne raison que ce métier n'existe pas en France, sauf dans le mental de certains mythomanes qui se prennent pour tel. Un profiler est un agent spécial du FBI ayant reçu une formation psychologique, qui a pour fonction de traquer les tueurs en série. Je ne suis donc pas du tout profiler. J'ai reçu une formation de psychologue et de criminologue. J'enseigne également dans différentes universités.

Je vais m'attacher à vous parler aujourd'hui de deux notions bien souvent confondues : violence et agressivité.

VIOLENCE ET AGRESSIVITÉ

Les termes "violence et agressivité" sont souvent, dans le grand public, utilisés sans différenciation, au pluriel pour violence, au singulier pour agressivité : les violences urbaines, scolaires, verbales, physiques, sociales... l'agressivité est professionnelle, parfois conjugale. On en parle beaucoup actuellement...

Et la confusion est permanente dans toute la littérature, le terme générique "violence" étant le plus souvent repris comme si le terme "agressivité" en lui-même faisait peur. L'agressivité des banlieues...

La violence a envahi les médias et chacun s'applique à en signaler l'augmentation, en parallèle avec celle de la criminalité dans une analyse souvent mono factorielle, c'est-à-dire réductrice. Or pour les psychologues, si ces deux termes violence et agressivité peuvent recouvrir les mêmes comportements, ils n'ont cependant pas les mêmes fonctions ni significations. Si leur communauté est le fait que dans les deux cas, il faut former un couple, être deux (celui qui donne la violence et celui qui la reçoit, un agresseur et un agressé, un auteur et une victime), ils se différencient par l'intention et le plaisir éprouvé.

LA VIOLENCE

Elle a eu dans des cultures anciennes, fonction de rites initiatiques et protecteurs contre le courroux des dieux, par le biais de cérémonies sacrificielles célébrées par des hommes mais dont les victimes pouvaient être des animaux, des enfants et souvent des femmes de préférence vierges.

A l'origine la victime est celui qui est l'objet d'un sacrifice. Rencontre entre le sacré et la violence, à l'image du social et du religieux pour Durkheim.

La violence, force brutale des êtres animés ou des choses, est une contrainte ou une menace exercée sur une personne. L'agression en est son expression phénoménale. La violence est une défense, réponse à une frustration, à un sentiment de danger, ou d'insécurité. Son but est de se protéger, pas de faire du mal à autrui. Elle demeure dans le cadre narcissique des instincts de protection et de conservation, instinct de survie, force, ainsi que l'exprime Gandhi, l'apôtre de la non violence « je risquerais mille fois la violence, plutôt que l'émascation de toute race ». La violence n'est en elle-même ni bonne ni mauvaise, elle est simplement essentielle pour la vie. Le sort réservé à l'objet, à la cible importe peu. L'acte de violence ne procure pas de plaisir.

En temps de guerre la violence est généralisée, la cible individuelle est anonyme, tandis que l'ennemi est identifié.

Un acte de violence demande une sanction qui va apaiser l'auteur de celle-ci. Il attend le commencement d'une réparation. Ce blâme sera générateur de sentiment de culpabilité (auto-agressivité) puis de maturité, c'est-à-dire baissera le risque de récidive. En criminologie l'apparition chez un auteur de violences, de sentiments de culpabilité, de remords, l'acceptation d'un châtement légitime sont d'assez bon présage pour sa réinsertion sociale et sa réhabilitation, quand bien entendu ces sentiments sont réels et sincères, non simulés parce que utiles sur le plan judiciaire.

Certaines cultures favorisent la violence comme moyen à la fois d'expression, mais aussi comme processus de résolution des conflits. La vendetta qu'elle soit corse, sarde ou banlieusarde... se trouve à la frontière entre violence et agressivité.

Mais les sociétés ont évolué et la discipline, l'effort, le besoin d'obéissance sont depuis quelques décennies progressivement remplacés par des aspirations individuelles plus élevées entraînant des initiatives personnelles et la recherche du plaisir à court terme. Les frustrations qui en découlent en sont d'autant plus grandes et leur mauvaise gestion entraîne alors plus de violence (cf. Hugues Lagrange).

L'AGRESSIVITÉ EST UN TERME RÉCENT QUI APPARAÎT AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE OÙ IL SE SUBSTITUE À CELUI DE MECHANCETÉ.

Je repense à l'un de mes clients, tueur multirécidiviste, auteur de six homicides volontaires, qui me dit lors de son expertise « la misère rend méchant », il n'avait pas entièrement tort... mais le mot "méchanceté" a peu à peu perdu de sa vigueur et il n'est quasiment jamais prononcé dans les Cours d'assises. Et pourtant...

L'agressivité est fondamentalement une pulsion de mort érotisée, mélange de violence et de libido, pulsion dans laquelle le but pulsionnel est la souffrance infligée à autrui, dûment ciblé, identifié. Pour qu'un comportement soit considéré comme agressif, il faut une intentionnalité de nuisance, et c'est cette nuisance, cette souffrance qui apporte le plaisir. On n'est plus dans un processus de défense qu'elle soit ou non légitime, mais bien dans le désir du mal infligé, dans l'instinct de combat. L'agressivité a toujours un objet, une cible et s'accompagne de plaisir. Pulsion qui satisfait les désirs de prédation, d'emprise, de domination, de pouvoir et de puissance. C'est presque le portrait des tueurs en série. Elle peut prendre d'autres formes telles que l'ironie, le cynisme, la dérision, l'humiliation, la contrainte, les critiques, les insultes, le refus d'assistance.

Il y a dans la notion d'agressivité, celle de l'attaque par paroles ou par actes afin de manifester son hostilité à l'égard d'autrui. La pulsion d'agressivité est assez proche de la pulsion sexuelle, car elle est aussi liée aux hormones mâles (il n'y a pas de combat de poules mais bien de coqs !).

Le Docteur Zagury dit qu'elle est proportionnelle à la masse musculaire... (pourquoi alors la musculation en prison ?).

Elle est très liée au territoire, à la bonne distance avec l'autre (seulement franchie dans l'acte sexuel, la lutte, certains sports ou danses, notamment le tango argentin...). Elle est plus fréquente chez les adolescents, surtout sous forme d'auto-agressivité. Le vocabulaire joue un rôle important ; dans les cités la pauvreté et le flou du verbe traduisent l'absence de réflexion, réduisent la communication. La violence est souvent un échec de l'expression verbale, quand l'idéation et le verbe font défaut, le corps va s'exprimer.

L'agressivité se nourrit de l'imitation créée par la surmédiation des comportements agressifs. Le matraquage médiatique émousse les réactions émotionnelles

et engendre une indifférence affective (50 % de la criminalité des mineurs serait une criminalité d'imitation). Elle se nourrit aussi de la fragilité, de la soumission et de la faiblesse de la victime ; on le voit fréquemment en criminologie dans les agressions, viols et meurtres d'enfants, où l'agressivité prend des proportions animales. Plus la victime est fragile et souffre, plus l'agresseur est méchant, cruel et sadique. C'est aussi le cas de certains tueurs multirécidivistes qui alimentent leurs fantasmes de la souffrance vécue de leurs victimes antérieures et qui récidivent pour retrouver le même plaisir.

Le même processus a fonctionné dans les camps de concentration et lors de certains massacres ethniques où l'exemplarité du groupe donne de surcroît un sentiment d'impunité et de permissivité : agresseurs légaux tout-puissants contre victimes apeurées et soumises.

L'agressivité peut aussi être utilisée par les sociétés : saturnales romaines, bacchanales, légitimité des combats de gladiateurs, de chevaliers (qui devinrent des bandits), des corridas, des carnivals (il y a au moins cent morts chaque année à l'occasion du carnaval de Rio de Janeiro, au moins cent morts chaque année), autant de manifestations visant à canaliser l'agressivité de l'individu.

N'entendons-nous pas parfois présenter la guerre comme un exutoire à l'agressivité individuelle (dans une confusion avec la violence ainsi que je l'indiquai en introduction) « il nous faudrait une bonne guerre », disent certaines personnes.

« Les guerres, expose le Professeur Laxenaire, ont de tout temps constitué l'exutoire naturel de la violence des hommes, c'est la forme sociale la plus fréquente et la plus autorisée de la violence. » Cela semble de moins en moins vrai dans notre société.

Le sport aussi est souvent présenté comme un exutoire ; les militaires et les forces de police le pratiquent beaucoup. Utilisé comme thérapie ou simple occupation chez les délinquants, il a l'effet opposé et les "jeunes" qui pratiquent un sport sont par la suite plus violents que ceux qui n'en ont pas pratiqué. Surtout quand c'est du foot...

L'énergie agressive se libère lors d'une stimulation, qui peut être très faible si la tension interne de l'individu est forte. L'état psychique et l'humeur de ce dernier, juste antérieurs à la stimulation jouent un rôle déterminant dans le

déclenchement de la pulsion. Mais l'agressivité ne supporte pas la sanction qui ne fait qu'alimenter la colère et favoriser la récidive dans un sentiment d'injustice.

Il existe un schéma directeur universel : toute frustration (c'est-à-dire l'écart entre ce que les gens ont et ce qu'ils estiment mériter) crée du dépit qui lui va déclencher de la colère, laquelle va entraîner des comportements agressifs. L'impulsivité et le contrôle émotionnel jouant bien entendu les fonctions de déclencheur ou au contraire d'intériorisation des conflits.

D'où la notion de dangerosité, qui est en fait un risque évalué, un pari sur l'avenir que l'on demande parfois aux experts d'évaluer. Or la psychologie n'est pas une science exacte.

Agressivité et culpabilité sont chez chacun de nous inversement proportionnelles. La culpabilité est un sentiment très difficile à gérer, souvent extériorisé sous forme d'agressivité ou de projection sur autrui « c'est pas moi, c'est l'autre » ou encore cette expression que l'on communément aujourd'hui : « il m'a manqué de respect »...

LA LÉGITIMITÉ

La légitimité est habituellement ce qui est consacré ou admis par la loi et conforme à la justice. La légitimité peut être historique, électorale ou acquise par la force. C'est le cas des putschs, et des révolutions où les actes de violence commis constituent un véritable parricide politique. Quelle est alors la légitimité de l'autorité de l'État ?

Le terrorisme qui est un acte radical et agressif par excellence, qui trouble l'ordre par intimidation ou terreur, est-il la réponse à la légitimité d'une contrainte politique ? Historiquement le terrorisme a d'abord été une activité d'État lors de la Révolution française pour faire régner l'ordre et la liberté.

Qu'en est-il aujourd'hui ? La légitimité de l'acte terroriste est universelle car il y a toujours une revendication, une objection idéologique pour le sous-tendre. Sa connexion avec le banditisme est fréquente et connue. Il alimente souvent l'économie du crime organisé. L'agressivité des auteurs curieusement n'apparaît pas toujours lors des expertises d'auteurs de crimes.

Un processus de paix est-il un renoncement à la violence, quand on glisse parfois du politique au militaire comme ce fut le cas en Irlande du Nord ?

La violence est souvent présentée comme légitime, faisant partie de notre culture, dans son rôle de contrôle social tel la justice, qui répond à la violence-donnée par la violence, sanction-méritée. La violence peut être un mécanisme défensif de légitime défense au sens juridique du terme, à condition qu'il y ait égalité des forces, c'est-à-dire que la réponse soit adaptée à l'agression.

« Quand, dans la guerre, pour reprendre Jean Bergeret, il y a deux individus face à face, que c'est "lui ou moi" et que la survie de l'un est conditionnée par la disparition de l'autre, on se trouve face à une violence archaïque, tandis qu'une agressivité subtile et érotisée est nécessaire aux spécialistes d'États-majors pour chercher à faire volontairement le plus de mal possible à l'adversaire. Objet identifié, volonté de nuire et satisfaction de la nuisance de l'autre dans des liens complexes n'engageant pas directement une simple question de survie, puisque l'armistice peut être considéré en quelque sorte comme le terminal de la pensée et de l'acte militaire. »

L'agressif ne serait donc pas celui qui tient l'arme mais celui qui donne les ordres. Les massacres des Juifs par les Nazis en sont une forme d'illustration, mais les guerres en Afrique notamment ont montré que l'agressivité pouvait être partout.

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Le concept de défense fait référence à la fois à l'armée, mais aussi à celui de sécurité et de son sentiment, notion vague, mal définie et éminemment subjective.

En matière de défense, nous demandons à l'État d'entretenir une armée apte à défendre la nation, si des dangers extérieurs menacent ses frontières, sa souveraineté ou ses intérêts vitaux. Nous exigeons aussi qu'il nous protège contre toutes les manifestations de la violence sociale depuis la maladie jusqu'au chômage. Nous donnons alors à l'État une légitimité et vivons de plus en plus dans un "assistanat étatique".

Le sentiment collectif d'insécurité est, parmi d'autres facteurs, lié à la limite de la légitimité des institutions et à leur capacité ou non de réponse à une agression ; c'est-à-dire leur capacité à développer des comportements de violence afin de protéger le citoyen, que ce soit par la police, la gendarmerie ou l'armée, en assurant avec ces institutions, la paix civile. Légitimité de la violence.

Face à des dissidents destructeurs et agressifs (puisque'ils sont attaquants) l'État oppose par la répression, une violence légitime. Violence légale étatique contre agressivité des manifestants.

Mais c'est aussi courir le risque que certains individus possesseurs d'une arme légale, conditionnés à une certaine violence (elle aussi légale voire légitime), retournent leur arme contre eux dans un processus d'auto-agressivité. Ces suicides sont plus fréquents chez les policiers que les gendarmes (pour d'autres facteurs d'ailleurs).

Dans l'armée le taux de suicide est inférieur à celui des autres populations de référence. Il est perçu comme un risque d'affaiblissement du groupe tourné vers le combat car c'est une privatisation de la mort, alors que la défense nationale implique son sens sacrificiel fondamentalement communautaire (Barrois).

La violence légale des organismes publics constitue un instrument de contrôle social puissant du droit de la sanction. Le taux de détention est en permanente augmentation tandis que l'on assiste à une extraordinaire prolifération des lois, des interdits, des mécanismes de surveillance (par exemple par le biais des bracelets de surveillance électronique). La peine capitale, abolie dans notre pays, étant devenue la forme ultime par laquelle la technologie est mise au service de la violence légale.

LES FACTEURS FAVORISANT LES COMPORTEMENTS VIOLENTS OU AGRESSIFS LÉGITIMES SONT EXTRÊMEMENT SUBJECTIFS ET INDIVIDUELS.

LA FORMATION DES COMBATTANTS

Elle inclut parfois la mise en place d'anomalies cognitives concernant les représentations et croyances relatives à la violence et à l'hostilité, anomalies que l'on retrouve souvent chez les meurtriers psychopathes. L'absence d'émotion, de remords et le sang-froid caractérisent leur comportement. Parfois s'y ajoutent un mauvais contrôle pulsionnel et une aptitude déficitaire à la prise de décision.

Mais les institutions forment des adolescents malléables dont la personnalité perverse et agressive de certains peut parfois être instrumentalisée et légitimée. Nos "jeunes" comme on dit, constituent une part non négligeable d'une population de plus en plus immature, assistée c'est-à-dire insatisfaite et agressive.

Le conditionnement à tuer, l'indifférence devant la mort font déjà partie de leur éducation. Un garçon de 18 ans a déjà assisté à la télévision, en moyenne, à 18 000 crimes (meurtres, viols, assassinats, défenestrations, mutilations, incendies, kidnapping, séquestrations). L'agressivité s'est inscrite en eux, elle fait à leur insu partie de leur personnalité, ils n'ont pas peur. Souvent les valeurs traditionnelles leur sont étrangères et les notions du bien et du mal ont été mal ou non acquises. L'agressivité est devenue un mode de fonctionnement.

LA PEUR

C'est un état mental que l'être vivant, homme ou animal, éprouve devant un danger réel ou une menace potentielle, tandis que l'anxiété est une attente, une appréhension désagréable face à un danger non identifié. On parle alors de "peur sans objet".

La peur est un ensemble de comportements défensifs déclenchés quand l'intégrité du sujet est menacée.

La violence, véritable riposte, est une des réponses possibles, comme l'est la retraite, la ruse, la simulation de la mort qui permet de se soustraire à ce danger, la déviation d'une attaque, la fuite, comportement de survie le plus fréquent et le plus universel, et enfin l'inhibition. Pour le professeur Henri Laborit, cette inhibition de l'action, cette absence d'agressivité s'apparente à une véritable soumission délétère.

Or les soldats, comme tout les hommes, ne vont pas joyeusement à la mort, et dans les siècles passés on a vu certains chefs de bandes, comme celles des Haschischins qui est à l'origine du mot assassin, droguer leurs soldats au haschich afin d'atténuer leurs peurs et qu'ils soient ainsi dans un état mental euphorique, ou inconscient qui va leur permettre d'affronter le danger et la mort.

Parfois la peur est telle que certains individus sont dans un état d'euphorie proche de l'inconscience avec un surcroît temporaire de capacité physique et intellectuelle qui les met en danger.

D'autres au contraire vont fuir... vers l'avant. Pour Claude Barrois il s'agit d'un comportement suicidaire, visant à mettre le plus rapidement possible fin à la peur par la mort elle-même. Michel Goya appelle ces individus "des immortels".

LES CONDUITES ADDICTIVES

Elles favorisent notablement les passages à l'acte agressifs, que ce soit par l'alcool, les psychotropes, (notamment les antidépresseurs ; j'ai vu un certain nombre de meurtres commis sous l'effet du Prozac) ou les drogues (fussent-elles décrites comme douces), en levant les inhibitions, en libérant le contrôle émotionnel. Cependant on note, par comparaison de tranches d'âge, moins de comportements addictifs chez les militaires, policiers et gendarmes à l'intérieur des casernes que chez les civils. La jeunesse, l'éloignement familial, les week-ends et les "quartiers libres", augmentant bien entendu les facteurs de risques.

LE STRESS

Stress et traumatisme sont des concepts différents non superposables. Fondamentalement, si l'on s'en tient à la découverte de Hans Selye, le stress signifie à la fois l'agression subie par l'organisme et la réponse de celui-ci à l'agression. Les séquelles post-traumatiques après un stress aigu, situation fréquente au cours des guerres peuvent entraîner des comportements défensifs violents ou agressifs. C'est ainsi par exemple que la guerre de Corée a fait plus de victimes par stress que de morts. Beaucoup d'études américaines furent d'ailleurs publiées à ce sujet pendant la guerre du Vietnam... Les séquelles psychiques des guerres sont devenues un vrai problème pour les armées.

Globalement il existe deux types de stress :

- celui qui est adapté et permet de stimuler les fonctions d'attention en les focalisant, de mobiliser l'énergie et de pousser à l'action (Crocq). Il permet de s'adapter et de faire face à une situation nouvelle et anxiogène.
- celui qui est dépassé quand les capacités d'adaptation sont déficientes et que l'individu ne peut plus répondre aux sollicitations, réaction de sidération, d'agitation et de fuite panique, d'évitement, hyperactivité et agressivité (Crocq et Noto). On a ainsi vu des troupes apeurées se mettre à tirer sans ordre sur des cibles au sens large du terme, jusqu'à épuisement de leurs munitions.

Le trauma peut aussi chez chacun d'entre nous, donc aussi chez les militaires, favoriser le désir de devenir une victime, satisfaction narcissique, qui oppose l'irresponsabilité aux meurtrissures du destin. L'État fait alors figure de coupable et doit réparer le préjudice subi. C'est ainsi qu'à chaque conflit il est fait état d'un nouveau

syndrome. Réel ou simulé. Ainsi pendant la Grande Guerre, où on a assisté à une extrême brutalisation de l'activité guerrière, la moitié des gazés auraient en fait été des "auto-mutilés" qui tentaient d'échapper à la peur et à la mort.

Certains aussi sont morts de peur. Les réactions d'évitement, de fuite et de désobéissance étant (dans les deux camps d'ailleurs), des processus adaptatifs afin de se soustraire à une violence devenue intolérable. La cohésion des armées, le maintien de la légitimité de l'autorité exercée et l'acceptation de la discipline militaire furent parfois fragilisés.

Les stratégies d'ajustement ou coping résultent d'une adaptation aux situations de stress, par évaluation rationnelle de la situation, l'inventaire des ressources pour y faire face et l'élaboration d'un plan d'action. (cf. la légion étrangère a Regina en Guyane « s'asseoir, tirer muscles des bras, bloquer cerveau, planifier ».)

La formation individuelle mais aussi la cohésion du groupe, l'autorité des chefs vont jouer un rôle fondamental dans le stress. La fatigue physique mais surtout psychique entraîne irritabilité, baisse du contrôle émotionnel et agressivité. Les attaques de panique conduisent parfois à des comportements archaïques meurtriers, à l'insu de notre conscience.

LE GROUPE

La violence collective est un phénomène de foule dans lequel chaque individu isolé n'est ni violent ni agressif, mais où il y a un effet d'entraînement, d'exaltation, de mimétisme qui conduit la foule à des comportements destructeurs, agressifs, parfois meurtriers. Le groupe, selon sa cohésion, va déclencher des comportements collectifs incontrôlés que ce soit de fuite ou d'agressivité.

Quand cette violence collective est légitime (ou légitimée...) elle est plus organisée, ordonnée, moins dévastatrice. La vraie panique collective est rarissime dans les groupes structurés que constituent des unités militaires. L'armée est "une foule organisée", placée sous le règne de l'identique, du pareil et du semblable comme le sont les forces de l'ordre face à des manifestants non organisés, plus agressifs mais manquant de structuration.

C'est celui qui est blessé qui devient la victime et l'autre l'agresseur. Rôle interchangeable.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la légitimité des actes de violence et d'agressivité. Par la bonne conscience que donne l'appartenance à une formation chargée de défendre la loi – l'autorité – la liberté, le désir d'agression et la pulsion d'agressivité peuvent s'exprimer sans limite.

Certains corps policiers ou militaires, dont les comportements "musclés" sont connus, permettent parfois à de jeunes gens de trouver à travers ces groupes constitués, un terrain naturel afin d'exercer en toute légalité des actes de violence, de déjouer des instincts agressifs, à l'abri de la totale impunité que donne l'ordre donné, l'autorisation (M. Laxenaire). Ces tendances peuvent être utilisées en les canalisant.

Il arrive aussi que des individus paisibles, non agressifs, ne deviennent à travers guerre et conflits des êtres violents, conditionnés et habitués à la mort, véritables machines dépourvues d'affects. Le film Rambo en est le modèle, certes hollywoodien, mais pourtant proche d'une certaine réalité.

La violence légitime peut glisser vers l'agressivité en cas de crise ou de conflits (et les dernières guerres l'ont démontré si besoin était), devenant alors la couverture légale de la séquestration, du meurtre, de l'assassinat, du viol.

Les lois concernant les "crimes contre l'Humanité ou les crimes de guerre" définissent en fait une "zone de non légalité" située au sein d'actes légaux, qui ne tirent leur légitimité que par le fait même qu'ils se produisent dans le cadre de conflits, mais qui entre d'autres temps relèveraient des cours d'assises.

Et c'est bien pour sanctionner le franchissement de cet interdit, limite où l'homme a perdu sa fonction humaine et est devenu un "loup pour l'homme", qu'ont été signées les différentes Conventions de Genève puis créée la Cour internationale de La Haye, instituée par la Charte des Nations unies, laquelle ne peut être saisie que par les États pour des actes commis par des hommes.

DÉBAT

En Indochine, je fus contraint de tirer en l'air pour empêcher des soldats de se faire vengeance, leur capitaine venant d'être tué. Ce sentiment est épouvantable. J'ai rencontré beaucoup de difficulté à arrêter la mission, les sous-officiers ayant décidé de se venger en brûlant le village. Je citerai par ailleurs un cas de cannibalisme. La personne s'est avérée ne pas être justiciable puisque celui qui a été mangé était consentant.

MICHÈLE AGRAPART-DELMAS

En outre, il s'agissait d'Allemands. Or cette "infraction" n'est pas qualifiée en Allemagne. La personne ne pouvait donc être sanctionnée pour ce fait de cannibalisme. Je connais bien cette histoire qui est humainement intolérable. Je n'ose dire qu'elle m'a fait sourire, mais il est certain que l'humour permet de supporter des choses intolérables. Il s'agit en fait d'une personne qui en a cherché une autre par Internet pour la manger. Celle-ci s'est rendue au domicile de l'auteur qui l'a émasculée. Ces hommes ont fait cuire et mangé ensemble le sexe qu'il venait de couper à l'un deux. Ce n'est qu'après que l'auteur a égorgé sa victime et l'a mangée au fur et à mesure qu'il avait besoin de viande. Nous avons dépassé là les notions de violence et d'agressivité. Je reste persuadée que les expertises psychiatriques et de psychologies cliniques ne permettront de mettre à jour que ses fantasmes pervers, mais rien d'autre.

Quant au premier événement que vous avez relaté, il est très significatif d'une réaction d'un groupe qui est attaché à l'un de ces chefs. La notion de vengeance, qui est contradictoire de la notion de justice, illustre bien la pulsion d'agressivité par rapport à celle de violence. La guerre est un acte de violence ; la vengeance est un acte d'agressivité. Par conséquent vos exemples ont parfaitement illustré mes propos.

Je suis frappé par l'impact des médias. Lorsque mes enfants jouent à des jeux vidéos, s'ils meurent, ils appuient immédiatement sur le bouton pour avoir une autre vie. Votre expérience professionnelle vous a-t-elle fait constater que les personnes acceptent plus facilement d'être tuées ?

M. A-D

Nos enfants passent beaucoup de temps devant la télévision et s'accoutument à la violence. Ils perdent alors la notion de mort. Lorsque l'on perd une personne chère, la dimension définitive de son absence est intolérable. Or cette notion de disparition éternelle s'acquiert au fur et à mesure de la maturité. Un enfant de cinq ans qui perd ses parents n'a pas cette notion de disparition définitive.

Nous sommes en train de construire des populations très matures sur le plan social mais très immatures sur le plan affectif. Nos adolescents n'ont ainsi pas du tout intégré cette notion de disparition définitive. Pour eux, la mort est transitoire. Le but de certains jeux est de tuer le plus possible de représentants de la loi ou de grands-mères qui traversent les rues. Il s'agit là d'une véritable éducation non pas à la violence mais à l'agressivité, le plaisir dans ces jeux venant du fait de tuer.

Vous avez affirmé que les personnes qui jouaient au football étaient plus agressives que les autres. Savez-vous si l'on joue au football parce que l'on est agressif ou bien si c'est le football qui rend agressif ? De manière générale, sait-on mesurer par des tests objectifs une agressivité intrinsèque chez les hommes ?

M. A-D

Oui, nous pouvons mesurer une agressivité, un plaisir de faire mal. En revanche, la violence ne s'exprimera qu'en cas de danger. Il est donc difficile de la mesurer. Si nous ne pouvons quantifier l'agressivité en termes chiffrés, il est possible de l'évaluer. Un test permet de déceler les pulsions agressives.

Pour en revenir à votre première question, je n'aime pas le football. Je ne suis donc peut-être pas très objective lorsque je tiens de tels propos. Je suis en revanche une incondionnelle du rugby, sport violent mais pas agressif. Les supporters de rugby ne se cassent pas la figure pendant les matchs au contraire de leurs homologues participant à des jeux de football ; je pense par exemple aux matchs entre les équipes parisiennes et marseillaises. Un jour, Zidane a affirmé que son agressivité avait été un vrai problème. Il a ajouté qu'il avait été tellement sanctionné au début de sa carrière que cela l'avait calmé. Mais il a avoué avoir encore envie, de temps en temps, de casser la figure à son adversaire.

Vous avez parlé de l'utilisation de la violence ou de l'agressivité par des groupes. Faut-il être agressif pour être CRS ou militaire ?

M. A-D

Je ne pense pas qu'il faille être agressif pour rentrer dans une force de maintien de l'ordre. Sur le plan psychologique, la personnalité individuelle se dilue dans la formation du groupe et sera alors liée à la qualité du commandement et à la légitimité de l'ordre donné. Cela étant dit, les dérapages sont toujours possibles dans tous les milieux.

Je fais une différence entre la violence et la force. Ne pensez-vous pas que les armées utilisent la force et non la violence ?

M. A-D

Si. Mais j'insiste sur le fait que le terme "violence" est positif. Il renvoie aux notions d'instinct de survie et de défense. Il n'est pas un terme négatif comme l'agressivité, qui est une pulsion de mort. Dès lors, la force n'est pas un terme utilisé par les psychologues. Pour eux, elle correspond à quelque chose de physique.

Vous venez de dire qu'il y a beaucoup d'agressivité dans les tribunes de football, mais pas dans celles de rugby. Je pense que cela tient aux catégories sociales. En effet, nous ne retrouvons pas les mêmes catégories sociales dans le sud – porté sur le rugby – que dans le nord – porté sur le football –

M. A-D

C'est possible. J'ai assisté à la finale du championnat de France de Rugby. J'ai eu l'occasion de parler avec le Préfet chargé de la sécurité qui me disait pouvoir regarder le match avec plaisir mais qu'en revanche, lors d'un match de football, il ne pouvait pas regarder les joueurs et portait toute son attention sur les tribunes. C'est la différence entre un service d'ordre dans le premier cas et un maintien de l'ordre dans le second cas.

Dans le cadre de votre métier, comment parvenez-vous à identifier la manipulation mentale ? Ne pensez-vous pas qu'il serait nécessaire aujourd'hui que cela devienne une discipline enseignée, autrement dit une spécialisation de votre secteur d'activité ?

M. A-D

Parmi les 2 600 tueurs, violeurs, braqueurs ou trafiquants de drogue que j'ai rencontrés, je n'ai jamais eu le sentiment qu'il y ait eu des cas de manipulation mentale. En revanche, je me suis bien gardée d'être manipulée par eux. Les manipulations mentales sont plus fréquentes chez les victimes, notamment les mineures qui ont porté plainte pour viol ou agression sexuelle de la part de leur père, beau-père, voisin ou instituteur. Ces manipulations ont pour but utilitaire la pension alimentaire ou encore le droit de garde.

Dans le cadre de l'enseignement de l'École de la magistrature, il est souhaitable que votre discipline soit de plus en plus dispensée.

M. A-D

Cela est déjà le cas. Je donne également des cours à l'École d'administration pénitentiaire.

Une étude avait été menée sur la corrélation entre les groupes sanguins et l'agressivité. Il s'est avéré que les personnes de groupe B étaient les plus agressives. Qu'en est-il aujourd'hui ?

M. A-D

Ces études font partie de toutes les théories anatomiques et physiques qui ont été totalement abandonnées. De même, il a beaucoup été question du chromosome du tueur que l'on retrouve chez certains tueurs. C'est le cas de Francis Heaulme en France qui souffre d'une malformation génétique avec trois chromosomes sexuels au lieu de deux. Il a une dégénérescence complète de son appareil sexuel et est pourvu d'une grande agressivité, mais sans pulsions sexuelles du fait de cette malformation. Mais il s'avère que l'on retrouve également ce chromosome du tueur dans la population de référence où il n'y a pas de tueur. Cette piste n'est donc pas significative.

BIBLIOGRAPHIE

- Michèle Agrapart-Delmas**, " *De l'expertise criminelle au profilage*", Favre, 2001.
- Claude Barrois**, " *La psychologie du guerrier*", revue *Sciences Humaines*, n° 41, Juillet 1994.
- Jean Bergeret**, " *La violence fondamentale*", Éditions Dunod, Paris 1985
- Jean Bergeret**, " *La théorie de la violence et les insatisfactions d'un clinicien*", revue *Synapse*, n° 17, novembre 1985.
- Louis Crocq**, " *Travaux sur le syndrome de stress post-traumatique ou PTSD*" dont " *Les traumatismes psychiques de guerre*", Éditions Odile Jacob, 1999.
- Michel Goya**, " *Le fracas des âmes*", revue *Le champ de Mars*, n° 13, 2003.
- Henri Laborit**, " *Éloge de la fuite*", Folio essais, Gallimard.
- Hugues Lagrange**, " *Violence, répression et civilisation des mœurs*" - *Penser la violence -*, *Carnets de la sécurité Intérieure*, IHESI 2002.
- Michel Laxenaire**, " *Du bon usage de la violence par les sociétés*", communication sommet de Rio de Janeiro, mars 1984.
- Emmanuel Mounier**, " *Le personnalisme*", collection " *Que sais-je ?*", Éditions Puf, Paris.
- R. Notor**, *Médecine de catastrophe*, Éditions Masson, 1994.



Michèle Agrapart-Delmas est expert judiciaire près la cour d'appel de Paris et expert européen agréé, membre d'honneur de l'Association des experts européens agréés (AEXEA). Elle exerce la profession de psychologue criminologue au sein d'un cabinet libéral de psychologie clinique et d'expertise criminelle.

Elle est par ailleurs chargée d'enseignement de psychologie et de psychologie criminelle dans les établissements suivants : Institut de Criminologie de Paris (Panthéon Assas Paris II - diplôme de l'institut et diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de sciences pénitentiaires), École des officiers de la gendarmerie nationale, École nationale d'administration pénitentiaire, Institut d'études et de recherches pour la sécurité des entreprises (Centre d'enseignement supérieur de la gendarmerie – École Militaire), Institut de psychologie, d'expertis, et de médiation du Québec (Canada).

Michèle Agrapart-Delmas est diplômée de l'Institut de psychologie de Lyon (3^e cycle), elle est par ailleurs titulaire d'un CES de psychophysiologie des communications et de neuropsychologie et d'un diplôme de l'Institut de criminologie de Paris (obtenu dans le cadre de ses études en faculté de droit), qui la certifie en sciences criminelles et en sciences criminologiques. Elle est enfin, ancienne auditrice de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI - 3^e promotion nationale)

Née à Montpellier, chevalier de l'Ordre national du mérite, Michèle Agrapart-Delmas est enfin l'auteur de *De l'expertise criminelle au profilage*, paru aux éditions Favre, ouvrage qui a été récompensé par le prix littéraire de la Gendarmerie nationale.